Rapport d'activité 2019

MSA Alpes-Vaucluse

https://alpes-vaucluse.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Sommaire

p.4
Édito
de la Présidente

p.5
Édito
de la Directrice
Générale

p.6
La MSA et
ses Adhérents

p.7
Les atouts de la MSA
- Le guichet unique
- Le réseau des élus

p.11
La MSA connectée à ses Adhérents
- Une relation connectée
- Une relation de proximité

p.16
La MSA
auprès
des Adhérents

p.18
La MSA
auprès
des entreprises

p.21
La MSA au cœur de la protection sociale
- Les prestations
  - Santé
  - Famille
  - Retraite
- Les cotisations

p.27
La MSA Alpes-Vaucluse, un organisme responsable
- Une MSA performante
- Une gestion saine
- Une lutte contre la fraude efficace
- Une gestion active du risque

p.30 – La MSA, on en parle - Revue de presse

TROUVONS DES SOLUTIONS

Ce premier trimestre 2020 conclut une mandature de cinq années au service du monde agricole. Cinq années qui ont renforcé une conviction profonde : les élus MSA sont la plus grande force de notre régime.

L'année 2019 aura été marquée par la préparation des élections MSA. Cette campagne aura permis de démontrer, s'il le fallait encore, l'attachement de l'institution à son modèle mutualiste et, par là même, l'utilité de son maillage d'élus sur tout le territoire.

Cette année nous a également offert l'occasion de réaffirmer notre attachement à la proximité en présentant le rôle des élus comme se faisant l'écho du terrain et des difficultés que certains d'entre nous peuvent éprouver. Ils ont été, à tous niveaux, les meilleurs défenseurs d'un service public de proximité au cœur des territoires ruraux.

2019 aura aussi été porteuse de l'ouverture d'un nouvel accueil à Orange accompagné du déploiement de nouveaux services mis à disposition des adhérents des cantons alentours : accès à des conseillers en protection sociale, prise de rendez-vous avec les travailleurs sociaux et possibilité de se connecter à un ordinateur en libre-service afin d'effectuer ses démarches. Et puisque le besoin de proximité nous est commun, cet accueil est une co-construction avec nos partenaires du régime général : la Caf, la Cpam et la Carsat.

Convaincus de notre rôle de protection sociale du dernier kilomètre, nous nous sommes engagés dans la démarche France Services. Deux de nos agences ont obtenu cette labélisation à Digne et Manosque et 16 MSAP ont opéré leur transition vers une labélisation France Services.

La proximité n'est pas seulement un concept géographique, c'est la recherche de l'adéquation entre l'utilité des services proposés et les besoins des populations. C'est dans cette optique que Bulle d'air, notre nouveau dispositif d'aide aux aidants a vu le jour cette année. Il s'agit de permettre à ceux qui soutiennent un proche dépendant, de pouvoir s'octroyer un moment de repos en toute tranquillité d'esprit grâce au relais d'un professionnel qualifié.

Soutenir, relayer, accompagner, proposer… C'est cet état d'esprit qui nous anime dans notre activité d'élus depuis toutes ces années. Nous recherchons et construisons des solutions pour que la MSA réponde aux besoins des adhérents le plus concrètement et le plus efficacement possible.

Cette année 2020 a débuté par des élections qui ont permis de renouveler près de 45 % de nos élus de terrain. Je souhaite la bienvenue à cette nouvelle génération d'élus qui a répondu « présent » à l'appel. Il nous faut nourrir cette énergie car nous avons de nombreux défis à relever ensemble. Nous devons rester vigilants et défendre notre modèle mutualiste, notre vision de la proximité territoriale tout en étant à l'écoute du monde agricole pour en faire remonter les attentes, les besoins, les problèmes, les idées et les projets.

Solidarité, responsabilité et démocratie sociale ne sont pas des mots en l'air, ce sont les principes qui nous permettent d'avancer.

Marie-Claude SALIGNON
Présidente

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Rejoindre la MSA Alpes-Vaucluse comme Directrice Générale est pour moi, à la fois, un honneur, une chance et un réel plaisir.

D'abord, c'est un honneur de pouvoir œuvrer en faveur du monde agricole et rural à vos côtés. Vous qui venez d'être élus - ou réélus - je sais que je peux compter sur votre engagement, votre connaissance des territoires et des populations afin que nous puissions coopérer étroitement, échanger et construire ensemble la protection sociale de demain. Le mot cardinal ici est celui de construction : j'envisage le mutualisme comme une force fédératrice qui est en mesure de rassembler un organisme et des élus pour bâtir des projets innovants et utiles.

En arrivant, j'ai déjà pu constater à quel point le personnel de la MSA Alpes-Vaucluse avait à cœur de travailler au service des adhérents. Professionnalisme, implication et dévouement sont les mots qui me viennent à l'esprit quand je souhaite témoigner de l'engagement des salariés. Le personnel est ici doté d'une profonde conscience professionnelle et d'un fort attachement au monde rural et au milieu agricole.

Cet état d'esprit conjugué aux bons résultats de la caisse n'ont fait que décupler mon désir de travailler ici. Je le répète : je considère que diriger la MSA Alpes-Vaucluse est pour moi une chance.

Pourquoi une chance ? Car cette configuration idyllique va nous permettre de relever les défis qui vont se présenter à nous. Sans présager de ce que pourront être précisément les orientations retenues dans la future Convention d'Objectifs et de Gestion, je songe déjà au renforcement de notre présence territoriale, à l'amélioration du service rendu aux adhérents ainsi qu'au déploiement de dispositifs sociaux innovants.

Ma vision de la protection sociale repose sur un principe simple, mais auquel j'attache une grande importance et que je souhaite partager avec vous : il est vain de vouloir agir seul sur un territoire. C'est pourquoi, je suis profondément attachée à l'idée de participation - que je retrouve dans le mutualisme. C'est pour cette même raison que nous avons besoin de toutes les composantes de la MSA : ses collaborateurs, ses élus et ses réseaux.

Enfin, je trouve dans le travail en réseau aux côtés des partenaires un écho à cette maxime qui anime ma conduite. En effet, ces derniers viennent compléter, grandir et améliorer les actions que la MSA est susceptible de porter sur les territoires. Je songe, par exemple, à notre implication dans la stratégie de lutte contre la pauvreté par l'emploi portée par les préfets départementaux.

Enfin, au-delà de ma vision de la protection sociale et de notre collaboration, sachez que c'est avant tout un immense plaisir pour moi de pouvoir rejoindre cette région magnifique et de travailler à l'accompagnement de ses transformations économiques et sociales.

Corinne GARREAU
Directrice Générale

LA MSA ET SES ADHÉRENT

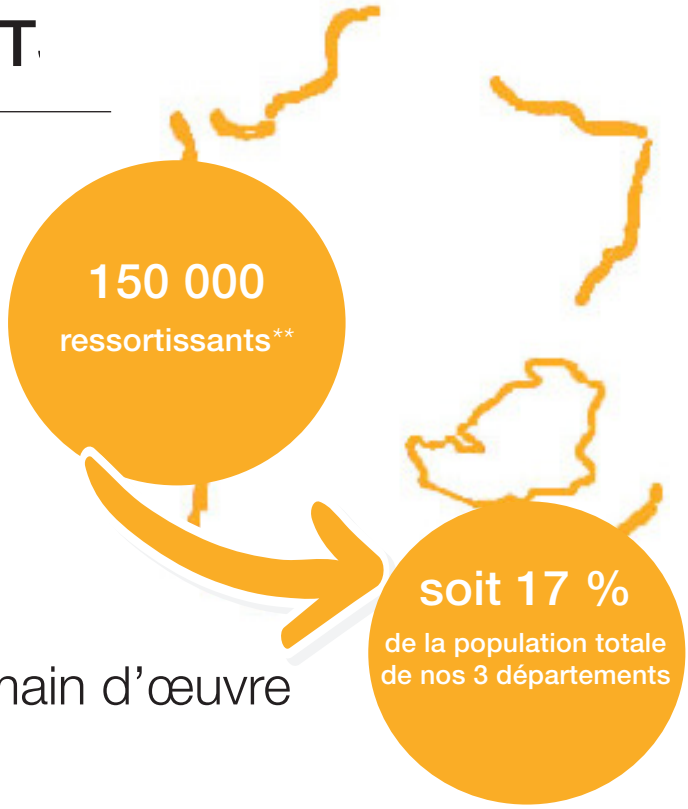

- Salariés agricoles
  60 839
- Exploitants
  9 759
- Conjoints collaborateurs
  584
- Etablissements employeurs de main d'œuvre
  6 297

- Personnes protégées en Assurance Maladie
  86 343

soit 9 %
de la population totale de nos 3 départements

- Retraités
  87 019
- Familles bénéficiaires d'au moins une prestation familiale, logement, solidarité ou handicap
  16 167

*Sources Direction des Etudes et Répertoires Statistiques (DERS).
**Le terme ressortissant désigne toute personne qui a un lien avec le régime des salariés ou non-salariés agricoles. Sont prises en compte les personnes protégées en Assurance Maladie, les retraités et les polypensionnés.

LES ATOUTS DE LA MSA

Le guichet unique

La MSA est le 2ème régime de protection sociale en France. Elle propose à ses Adhérents un *guichet unique*.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale. Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées. Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient à travers sa politique d'action sociale dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

La gouvernance mutualiste

La MSA est le seul organisme à disposer de représentants locaux élus par l'ensemble des Adhérents. Elle bénéficie ainsi d'un maillage territorial dense qui lui permet d'être et d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

REPÈRES 2019

- 6 réunions du Conseil d'Administration
- 1 Assemblée Générale

Les élus locaux constituent un relais précieux entre les Adhérents et le Conseil d'administration, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins. Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration

Composé de 29 membres, le Conseil d'Administration définit la politique de la caisse dans les domaines de l'action sanitaire et sociale, de la prévention santé, des risques professionnels et de l'offre de services sur les territoires.

Au niveau national, dans le cadre de Commissions Institutionnelles, les Administrateurs des caisses sont largement impliqués et associés à la réflexion, aux travaux du Conseil Central et à la définition des engagements de l'Institution. Madame SALIGNON est d'ailleurs membre du Conseil Central de la CCMSA.

Au sein du Conseil, des comités et commissions se réunissent pour travailler sur la protection sociale, sur l'action sociale et traiter des questions de santé.

Ils émettent des avis sur les questions qui les concernent. Ces avis peuvent être *simples* - le Conseil d'Administration n'est pas tenu de le suivre - ou *conformes* - la décision du Conseil d'Administration doit suivre l'avis du comité.

Les Administrateurs de la MSA Alpes-Vaucluse, jeudi 5 mars 2020, à Manosque, lors du dernier Conseil d'Administration de la mandature 2015-2020.

Les Comités et les Commissions

Pour mener à bien ses missions, le Conseil d'Administration s'appuie sur des comités et commissions constitués d'Administrateurs.

Le Comité de Protection Sociale des Non-Salariés (CPSNS)

Il traite les questions de protection sociale des non-salariés agricoles : santé sécurité au travail, législation ...

Présidente : Mme Lucette GUGLIELMINO

Le Comité de Protection Sociale des Salariés (CPSS)

Il traite les questions concernant la protection sociale des salariés agricoles: santé, sécurité au travail, législation...

Présidente : Mme Annie ROSSI

REPÈRES 2019

- 5 réunions du CPSS
- 5 réunions du CPSNS

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS)

REPÈRES 2019

7 réunions du CPASS afin d'examiner

- 90 dossiers individuels
- 131 demandes de subventions
- et plus de 130 projets sociaux

Il soumet au Conseil d'Administration les principes généraux et les moyens de mise en œuvre de la politique d'Action Sanitaire et Sociale du territoire Alpes-Vaucluse.

Des actions sont déclinées pour chaque public : la petite enfance, les familles, les jeunes, les actifs, les seniors et les territoires ruraux.

Présidents : M. André BARNOIN et M. Jean LAGIER-TOURENNE

La présidence est assurée par alternance.

La Commission de Recours Amiable (CRA)

Elle a pour objet de régler de façon amiable les différends d'ordre administratif entre les Adhérents et la caisse.

REPÈRES 2019

7 réunions de la CRA afin d'examiner :

- 2 376 remises de majorations de retard
- 589 échéanciers de paiement de cotisations accordés
- 216 demandes de remises d'indus
- 331 contestations de droit

La Commission des Rentes

Elle étudie les dossiers consécutifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

REPÈRES 2019

- 16 réunions des commissions des rentes des salariés et non salariés
- 212 dossiers salariés et 43 dossiers non salariés examinés

Le Conseil d'Administration élu pour 5 ans

2015-2020

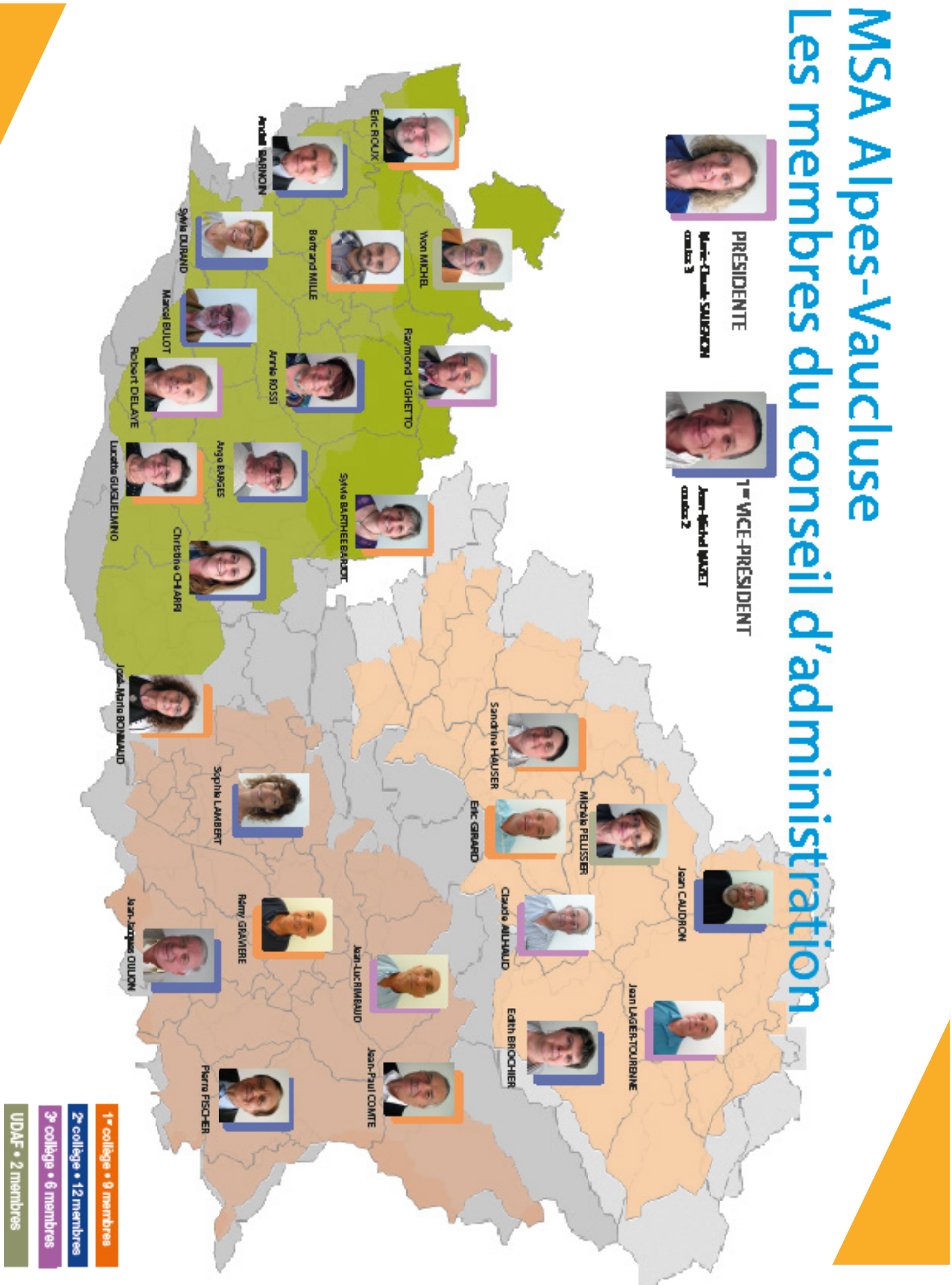

Le réseau des élus

Il se compose de 722 délégués cantonaux titulaires et suppléants. Véritables relais sur les territoires, ils confèrent une dimension humaine à la relation entre la MSA et ses Adhérents. Par leur implication quotidienne, les élus contribuent à faire vivre la proximité entre la MSA et la population agricole.

Qu'il s'agisse de trouver des solutions concrètes ou de relayer des informations, les élus participent à enrichir la vie mutualiste. Leur présence et leur travail permettent à la MSA de rester ancrée dans les territoires.

Les comités départementaux

Relais du Conseil d'Administration, les comités ont vocation à renforcer l'organisation politique de la caisse pluri départementale en maintenant un lien de proximité entre les administrateurs, les élus locaux et les Adhérents.

REPÈRES 2019

- un carrefour réunissant les deux comités des Alpes et du Vaucluse

Ils participent à la représentation locale de la Caisse, à l'animation du réseau des élus, ainsi qu'au développement sanitaire et social des territoires ruraux.

Des rencontres-élections

Afin d'aller à la rencontre des adhérents pour être à la hauteur des enjeux des élections MSA de janvier 2020, pas moins de 18 Rencontres-Élections ont été organisées entre le 16 octobre et le 22 novembre 2019. De façon à couvrir l'ensemble de notre territoire, elles se sont déroulées à Avignon, Barcelonnette, Briançon, Carpentras, Castellane, Cavaillon, Cucuron, Digne, Gap, Laragne, Manosque, Molines-en-Queyras, Ongle, Orange, Savines-le-Lac, St-Bonnet-en-Champsaur, Valensole et Villedieu.

Rencontre-Élections à Avignon le 22/11/19

J.ROCHAT et B.ASTOLFI, en charge du pilotage de ces élections.

Pour mobiliser les salariés et partenaires des Chambres d'agriculture, nous avons également tenu des «stands élections» dans leur locaux du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence.

Un stand élections à la Chambre d'Agriculture 84

Le mot du 1er Vice-Président

« Du 20 au 31 janvier 2020, la MSA a invité tous ses adhérents à voter pour élire ses délégués, chargés de porter au mieux la voix et les intérêts du monde agricole. Afin de mobiliser les votants, la MSA Alpes-Vaucluse a organisé 18 Rencontres-Élections réparties sur l'ensemble des territoires du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.

L'objectif était triple : présenter les enjeux de ces élections, rappeler quel est le rôle et l'action des délégués cantonaux et inciter les adhérents à participer.

Les salariés des entreprises affiliées à la MSA ont également été informés et mobilisés. Des stands ont ainsi été animés dans les Chambres d'Agriculture afin de rappeler à quel point le mutualisme est essentiel et qu'il concerne toutes les composantes du monde agricole. »

M. Jean-Michel MAZET

La MSA connectée à ses Adhérents

LA MSA ET SES ADHÉRENTS

Un environnement en mouvement !

Bien que l'accueil physique et téléphonique reste présent, nos modes de contacts évoluent avec le développement du numérique. Notre offre de services en ligne répond non seulement aux attentes de nos Adhérents mais aussi à l'obligation de passer par la voie dématérialisée pour certaines démarches.

MSA en ligne

Connexions au site https://alpes-vaucluse.msa.fr

- Nombres de pages vues : 3 648 000

- 99 % des emails sont traités sous 48 heures
- 23 000 emails reçus

- 41 188 SMS envoyés + 177%

ma MSA & moi

- 207 984 connexions

Un site internet offrant de nombreuses démarches en ligne !

L'accès à plus de 92 services en ligne, via « Mon espace privé », favorise l'autonomie de chacun à tous moments de l'année, 24h/24, 7j/7, dans la gestion de sa protection sociale, particuliers et entreprises.

Une assistance téléphonique est accessible au 04 71 64 57 43 que ce soit en cas de difficulté de connexion ou simplement afin d'être accompagné dans l'utilisation des services en ligne.

Volet particuliers

1- Mes derniers documents

2- Paiement prestations Famille et Logement

3- Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle

Volet entreprises

1- Effectuer un Titre Emploi Simplifié Agricole (TESA)

2- Effectuer un Titre d'Emploi Service Agricole (TESA+)

3- Déclarer mes revenus professionnels (DRP)

Enquête nationale satisfaction 2019, résultats de la MSA Alpes-Vaucluse

LA MSA DANS L'ACCUEIL ET LA PROXIMITE

Depuis le 1er juin 2014, nos agences d'Avignon, Gap, Manosque, Digne, Coustellet et - depuis 2019 - Orange sont ouvertes toute la journée. Les après-midis sont exclusivement consacrés à l'accueil des Adhérents sur rendez-vous.

- 64 462 personnes reçues
- 10 205 sur rendez-vous
- +2 Espaces France Services à Digne-les-Bains et Manosque depuis janvier 2020

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

- 260 visites par jour ouvré - dont 41 sur rendez-vous

7 agences et 14 points d'accueil 100 % rendez-vous, répartis sur le territoire pour un service de proximité et de qualité.

Le Rendez-Vous, un moment privilégié !

La MSA Alpes-Vaucluse reçoit ses Adhérents sur rendez-vous*. Au programme : gain de temps, efficacité et réponse sur-mesure dans les agences, les points d'accueil, les Maisons de Services aux Publics (MSAP) et les nouveaux espaces France Services.

Pour prendre rendez-vous

- Connectez vous à votre Espace Privé en vous rendant sur https://alpes-vaucluse.msa.fr

- Accédez à la rubrique « Contact & échanges »

- Puis cliquez sur « Demander un rendez-vous »

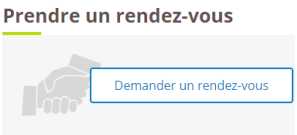

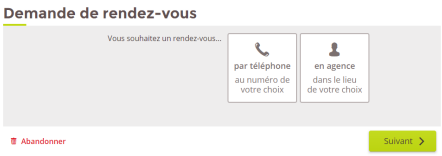

Ou par téléphone au 04 90 13 67 99

** à l'exception des agences d'Avignon, Coustellet, Orange, Carpentras, Manosque, Digne-les-Bains et Gap : accueil sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.*

UN MAILLAGE TERRITORIAL DENSE

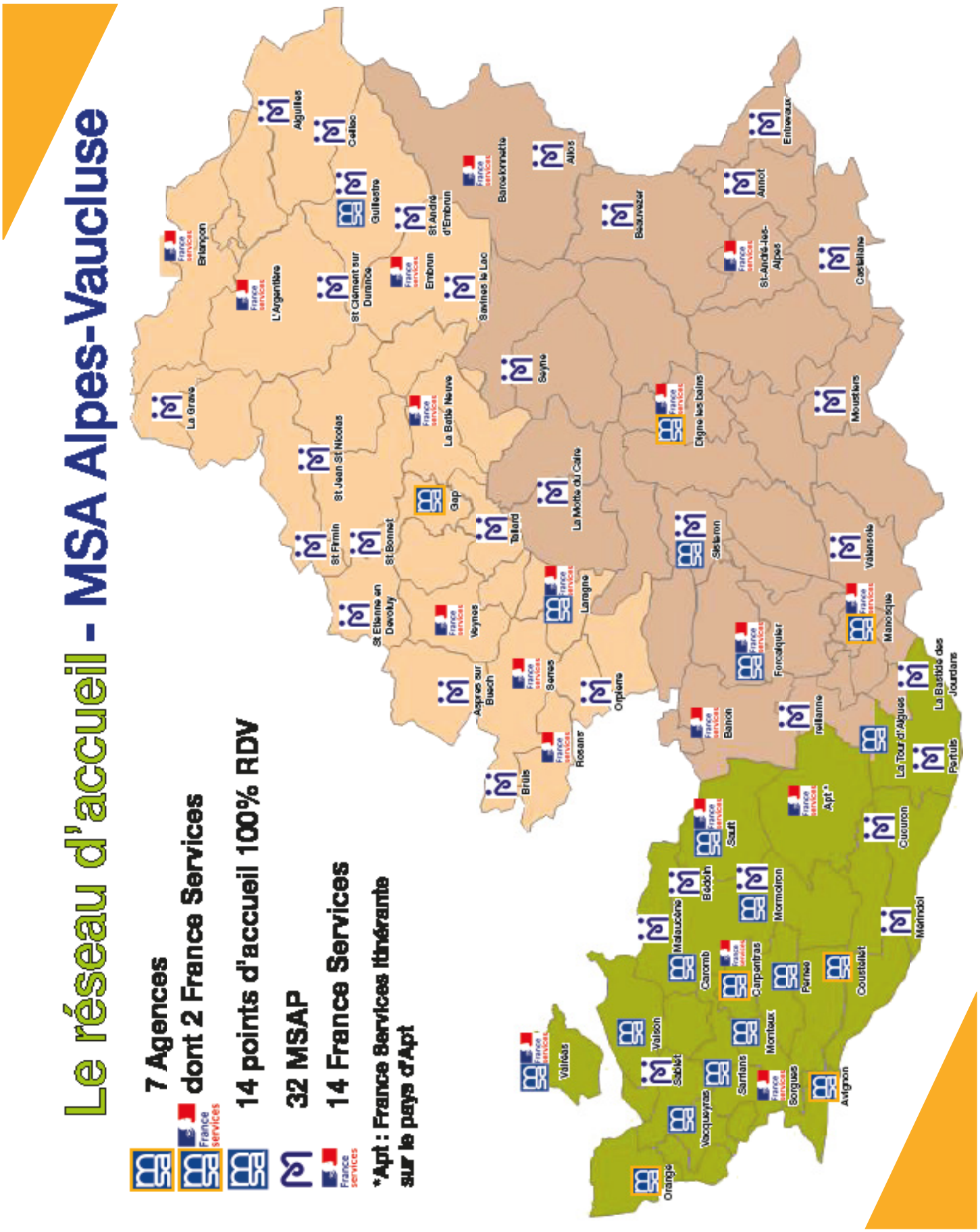

LA RELATION ÉCRITE ET TÉLEPHONIQUE

» 731 140 courriers envoyés

» 309 689 courriers reçus

» 198 693* appels traités
pour un taux d'appels aboutis de 83 %

Les mutualisations menées avec la MSA Provence Azur et la MSA de Corse ont permis d'élargir l'ouverture de la plage de réponse téléphonique. Désormais, vous pouvez joindre la MSA Alpes-Vaucluse de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

** Correspond aux appels pour les prestations et les cotisations*

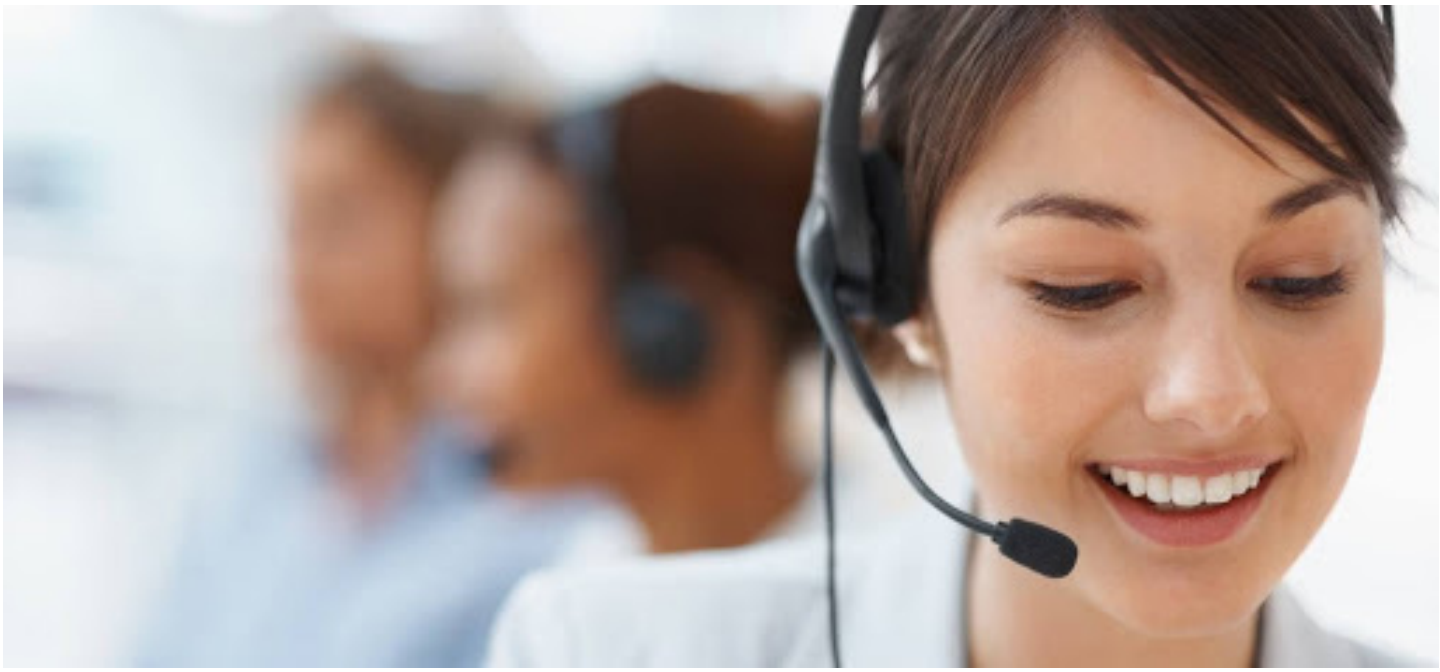

LA MSA AUPRÈS DES ADHÉRENTS

La prévention santé à chaque instant de la vie

De l'enfance à l'âge adulte, de la fondation d'une famille à la création d'une entreprise, dans la maladie ou le maintien en emploi, la MSA est à vos côtés*.

Vaccination Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)

Taux de participation 70 %

Pour les enfants avant 2 ans

760 enfants se sont vus proposer le vaccin

Dépistage des cancers

Des actions de sensibilisation en présence de professionnels de santé, sous forme de ciné-débat, conférence, théâtre-débat ...

Près de 30 000 assurés invités à se faire dépister

Les Instants Santé

Les Instants Santé sont l'occasion de faire **un bilan santé complet et gratuit** permettant d'évaluer les facteurs de risque liés aux habitudes de vie et ainsi de prévenir le développement de certaines maladies.

Afin d'améliorer le taux de participation, un nouveau protocole pour les adultes de 25 à 75 ans est mis en œuvre. Désormais, seuls sont invités les Adhérents «ciblés», c'est-à-dire ceux pour lesquels un besoin en termes de prévention a été indentifié.

5 200 personnes conviées en 2019 par la MSA Alpes-Vaucluse à un entretien infirmier personnalisé, suivi d'une animation nutritionnelle.

Prévention du vieillissement

Vieillir est un phénomène naturel. En effet, tout au long de la vie notre corps évolue et de nouveaux besoins apparaissent auxquels il est nécessaire de répondre.

Pour avancer en âge sereinement, il est important de rester actif, de veiller à son alimentation, de conserver une activité physique, de stimuler son esprit, d'adopter des comportements protecteurs pour sa santé et de maintenir le contact avec les autres.

La MSA, en partenariat avec l'ASEPT* dans la diffusion de programmes de prévention et d'éducation pour la santé, propose aux séniors, dans le cadre du plan *Bien Vieillir* des actions collectives.

111 actions menées pour 1 567 participants

Prévention dentaire à destination des jeunes et des femmes enceintes

3 700 jeunes invités à bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire

Sensibilisation des jeunes à l'arrêt du tabac

62 jeunes sensibilisés à l'occasion de 3 ateliers

Vaccination contre la grippe

27 000 Adhérents concernés
soit un taux de participation de 45 %

*L'ASEPT

Association santé éducation et prévention sur les territoires PACA

L'ASEPT, Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires PACA, a été créée en 2012 à l'initiative de la MSA. Elle regroupe les MSA Alpes-Vaucluse et Provence Azur, la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) et la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières (CAMIEG). Elle est chargée d'assurer la promotion et la réalisation d'actions de prévention santé adaptées aux besoins de la population et des territoires. L'ASEPT invite le public à participer à des conférences et évènements variés (forum, théâtre, ciné-débat…) afin de sensibiliser à la question du bien vieillir. A cette occasion, des ateliers en petit comité permettent d'acquérir des connaissances pour prévenir et bien vieillir. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

*Données 2018

La MSA, présente à toutes les étapes de la vie

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations vivant en milieu rural. Le plan d'action sanitaire et sociale 2016-2020 « Mieux vivre sur les territoires » s'articule autour de 3 axes pour lesquels la MSA Alpes-Vaucluse s'engage par ses actions individuelles et collectives auprès de ses ressortissants.

» 6 694 bénéficiaires de prestations financières d'ASS

» 1 069 personnes accompagnées dans le cadre des missions prévus dans le plan d'ASS

» 5,4 M€ versés sous la forme d'aides financières ou de subventions

Des actions individuelles auprès des adhérents

- Accompagnement social dans le cadre de la santé et de l'accès aux droits
- Accompagnement des personnes en risque de désinsertion professionnelle

Cellule maintien en emploi pour aider à conserver une activité professionnelle.

- Accompagnement des personnes en situation de détresse et aide au répit des actifs

Cellule d'accompagnement du mal-être et du risque suicidaire.

- Des aides financières en complément de la protection sociale légale

Les 3 axes du plan

- Agir pour le bien être au quotidien des Adhérents
- Accompagner les publics agricoles à tous les âges
- Innover sur les territoires

Des actions collectives sur les territoires

- Programme de soutien aux aidants

Lien social et solidarité, parcours santé, aide aux aidants…

- Appel à Projets Jeunes (APJ)

Ce concours récompense des projets conçus et imaginés par des groupes de jeunes de 13 à 22 ans portant sur la culture, la solidarité, la santé.

- Charte de solidarité des aînés

Afin de rompre l'isolement et d'améliorer les conditions de vie des retraités sur les territoires ruraux.

- Des actions de prévention santé *pour les seniors en partenariat avec l'inter régimes (ateliers mémoire, nutrition, bien vieillir).*

Retrouvez notre guide des aides extra légales sur notre site **https://alpes-vaucluse.msa.fr**

L'offre de services sur les territoires

Dans le prolongement de son action sanitaire et sociale, la MSA Alpes-Vaucluse s'attache à développer et à promouvoir, à travers les associations du Groupe MSA, une offre de services pour répondre, au quotidien, aux besoins de la population agricole et rurale.

- 1 lycée agricole
- 3 centres de formation continue
- 736 apprenants

- Des services pour l'emploi et l'insertion
- 523 salariés mis à disposition

- Des services à la personne
- 3171 contrats Présence Verte, 861 nouvelles installations

LA MSA AUPRÈS DES ENTREPRISES

Un accompagnement des entreprises et des exploitants

Dans un contexte de crise, la MSA apporte son soutien aux agriculteurs.

» 215 dossiers de prise en charge de cotisations

■ 664 000 €

» 2 376 dossiers de remise de majorations de retard

■ 1 133 000 €

» 599 demandes d'échéancier accordées

■ 3 525 362 €

Proposer un accompagnement personnalisé

Pass'AGRI

FAIRE FACE AUX CRISES AGRICOLES AVEC LA MSA

Retrouvez sur notre site Internet https://alpes-vaucluse.msa.fr les dispositifs disponibles

Une aide pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel

Afin de lutter contre l'épuisement professionnel des actifs, la MSA se mobilise. Pour cela, nous finançons un dispositif d'aide au répit, qui peut prendre plusieurs formes : séjour de repos, accompagnement psychologique, voyage familial, etc. Ainsi l'agriculteur durement éprouvé par son travail peut s'éloigner de son exploitation l'esprit serein, en sachant que celle-ci continuera à fonctionner grâce à un service de remplacement financé par la MSA.

- 93 situations prises en charge
- 581 jours de remplacement
- une enveloppe de 80 000 € dédiés aux actions d'aide au répit et la prévention de l'épuisement professionnel

Favoriser l'installation des agriculteurs par le biais de formations et de conseils, d'actions de communication et d'information.

La MSA Alpes-Vaucluse a déployé – en lien avec ses partenaires – un ensemble d'actions tournées vers les nouveaux installés.

- 100 rendez-vous nouveaux installés
- 129 jeunes ont suivi un stage 21h, organisé par les Chambres d'agriculture, avec la participation de la MSA Alpes-Vaucluse
- Plus de 400 exploitants ont été rencontrés lors des salons, forums, etc.

Un travail de prévention des accidents professionnels

La MSA intervient pour la prévention des risques professionnels et en tant que médecine du travail des salariés, des exploitants et entreprises agricoles.

Par sa connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles, le service Santé Sécurité au Travail avec ses médecins et infirmières assure la surveillance médicale des salariés et exploitants. De surcroît, les conseillers en prévention de l'équipe SST accompagnent les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et la mise en œuvre des mesures de prévention, qu'elles soient d'ordre technique ou organisationnel.

» 5 974 visites de médecine du travail

» 1 664 accidents du travail ou maladies professionnelles des salariés pris en charge

» 296 accidents du travail ou maladies professionnelles des non-salariés pris en charge

» 18 M€ de dépenses liées aux accidents du travail et maladies professionnelles

Les contrats de prévention : quelles démarches, quels accompagnements ?

Dans le cadre de la loi de modernisation agricole, la CCMSA a signé des conventions d'objectifs dans différents secteurs d'activité. Elles ont pour but d'inciter les entreprises adhérentes à signer, localement avec les MSA, des contrats de prévention. Ces contrats ont vocation à promouvoir la santé et la sécurité des salariés au travail en les incitant à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise. Ainsi, les Conseillers en Prévention de la MSA accompagnent les structures tout au long du projet et apportent un soutien méthodologique. Sous certaines conditions, la MSA peut verser une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en oeuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

- En 2019, 4 contrats de prévention ont été signés par la MSA Alpes-Vaucluse pour un montant total de 92 000€.
- En 2020, la MSA Alpes-Vaucluse espère signer 5 contrats de prévention pour un montant total de 90 000€.

» 853 jours consacrés par les conseillers en prévention à l'accompagnement des entreprises (interventions, études, diagnostics, formations).

Un plan Santé Sécurité au Travail (SST) 2016/2020

Des actions, concrètes et adaptées aux réalités du terrain, articulées autour de 6 grands axes.

» Les actions 2019

- 5 réunions de sensibilisation au risque de chutes de hauteur en arboriculture.
- 5 formations gestes & postures portant sur la prévention des risques liés à l'activité physique.
- 137 formations Sauvetage Secourisme du Travail auxquelles 1 258 personnes ont participé.
- 2 formations animateur prévention destinées à former des «relais sécurité» pour animer la prévention dans le management quotidien afin que celle-ci constitue un levier d'amélioration de sécurité et de la performance globale de l'entreprise.
- 9 formations « certiphyto »

Les 6 axes du plan

- La sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage
- L'exposition au risque chimique
- Le machinisme agricole
- Les risques psychosociaux
- Les troubles musculosquelettiques
- L'employabilité des actifs agricoles

» Le plan SST 2021-2025

Un nouveau Plan Pluriannuel de Santé et Sécurité au Travail entrera en vigueur en 2021. La MSA Alpes-Vaucluse prépare sa déclinaison locale autour de 3 orientations :

- Préserver la santé dans l'activité de travail ;
- Accompagner les projets et les transitions ;
- Développer la relation de service.

Ce futur Plan Pluriannuel SST sera présenté les 17 et 18 juin au Comité de Protection Sociale des Salariés (CPSS) et au Comité de Protection Sociale des Non Salariés (CPSNS).

** CPHSCT Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail*

Et si on parlait Actions en Milieu de Travail (AMT) ?

Les AMT sont des actions réalisées par les médecins et infirmières de la MSA dans le cadre de la promotion de la Santé au Travail.

- 10 entreprises ont été accompagnées au cours de l'année 2019 :
  - 2 pour des actions en lien avec des Risques Psychosociaux (RPS)
  - 6 pour des actions en lien avec l'ergonomie
  - 2 pour des actions en lien avec les Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- Une intervention dans une entreprise d'insertion de 58 personnes pour mettre en place un plan d'action d'amélioration des conditions de travail.
- Une étude de biometrologie sur les urines d'agriculteurs a été effectuée par deux médecins et une infirmière, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.
- Participation au salon Preventica sur le thème des Espaces De Discussion et animation d'une conférence sur les RPS avec un réseau régional de préventeurs.
- 34 études de poste ont par ailleurs été réalisées par les infirmières et médecins du travail.

La MSA au coeur de la protection sociale

LES PRESTATIONS

523 M€ de prestations versées

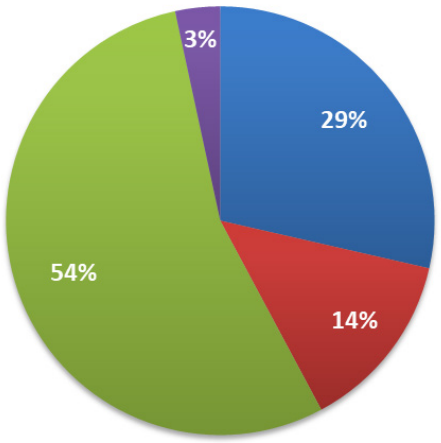

207 M€ aux non-salariés

316 M€ aux salariés

Répartition des prestations

- Santé
- Famille
- Retraite
- Accidents du travail

Évolution des prestations versées aux non-salariés en M€

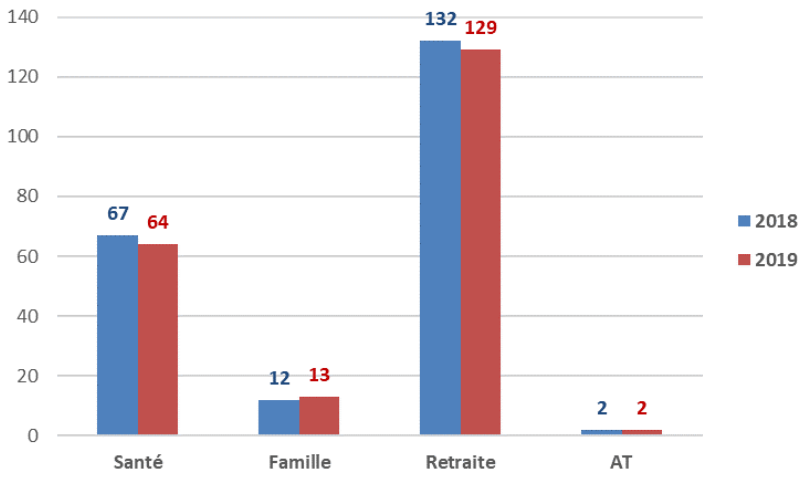

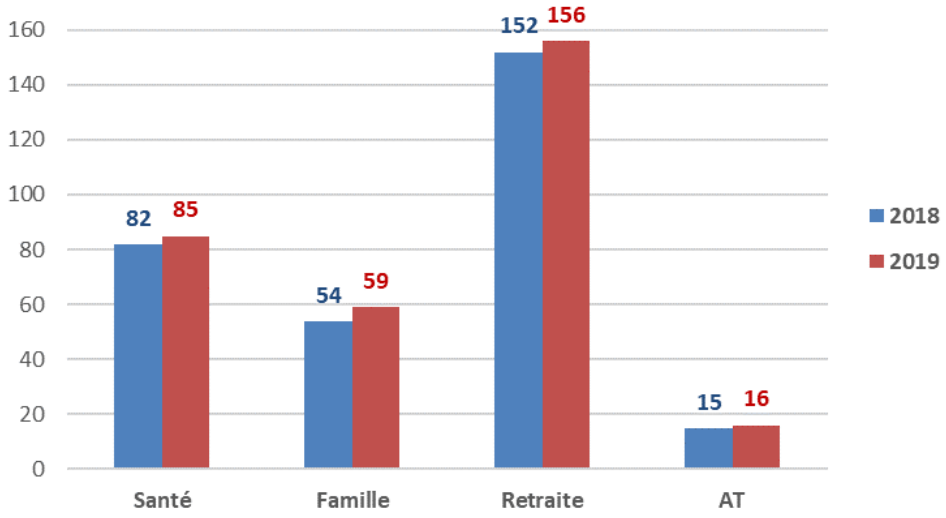

Évolution des prestations versées aux salariés en M€

LES PRESTATIONS SANTÉ

- 86 343 ressortissants couverts en assurance maladie
- 149 M € de prestations santé versées
- 1 554 900 feuilles de soins électroniques traitées
- 69 400 feuilles de soins papiers traitées

- 8 090 bénéficiaires CMU-C*
- 3 336 bénéficiaires ACS*

Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont été remplacées par la **Complémentaire santé solidaire**. C'est une aide pour payer vos dépenses de santé si vos ressources sont modestes. Selon vos ressources, elle ne coûte rien ou coûte moins d'un euro par jour et par personne.

- Les feuilles de soins papiers sont traitées en moyenne en 16 jours

et les feuilles de soins éléctroniques en 1,5 jour

**CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire*
**ACS : Aide Complémentaire Santé*

Répartition des prestations santé

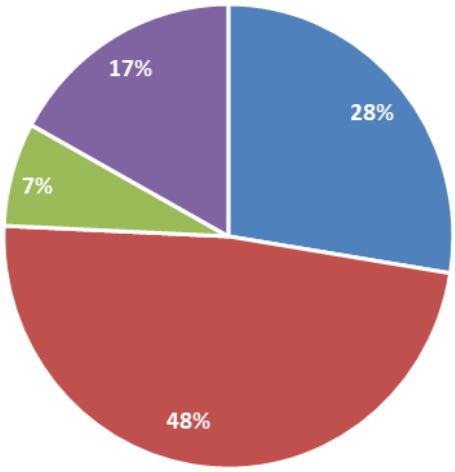

- Pharmacie : il s'agit principalement des remboursements des produits et prestations listés par l'Assurance maladie.
- Frais médicaux : cela comprend les honoraires, les transports et les autres prestations en nature.
- Etablissements de santé : il s'agit des remboursements liés aux activités des établissements sanitaires, médicaux sociaux, des hôpitaux et des cliniques privées.
- Indemnités journalières : il s'agit de prestations en espèce versées pour compenser une perte de salaire pour les assurés qui se retrouvent en arrêt de travail suite à un accident, une maladie, une maladie professionnelle, une maternité, une paternité.

LES PRESTATIONS FAMILLE

16 167 bénéficiaires de prestations

71 M€ de prestations versées

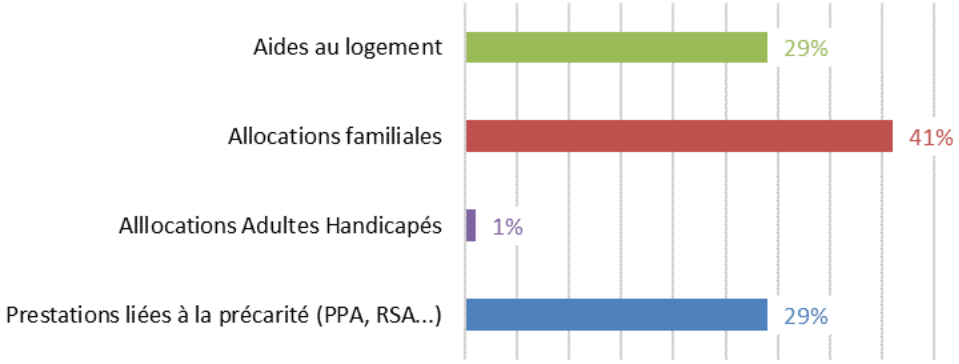

74 % des prestations familiales payées dans le mois*

Des aides au logement ... mais pas seulement

La MSA verse l'aide personnalisée au logement (APL), les allocations logement (ALS et ALF) et les prêts légaux aux familles qui rencontrent des difficultés pour se loger.

Par ailleurs, elle accorde des aides financières destinées spécifiquement à la rénovation et à l'adaptation de logements accueillant des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la MSA intervient sur plusieurs axes correspondant aux difficultés et aux attentes de ses ressortissants, notamment l'action contre le logement indigne et l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie.

*mois qui suit l'ouverture du droit

LA RETRAITE

» 285 M€ de prestations servies pour :

- 62 661 salariés agricoles
- 24 359 non-salariés agricoles
- 13 014 bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire

75 % des prestations retraites versées dans le mois*

Une rencontre nationale sur « Les conséquences de la réforme des retraites pour les ressortissants agricoles »

Afin de faire entendre la voix du monde agricole auprès des décideurs publics, le réseau des MSA a décidé d'animer sur les territoires des rencontres portant sur des préoccupations majeures des populations rurales. Quatre rencontres ont été organisées dans le Pas-de-Calais, en Charente, dans les Vosges et le Vaucluse sur les thématiques suivantes : ruralité et services publics ; dépendance et grand âge ; accès aux soins ; solidarité intergénérationnelle et retraites. A l'issue de ces rencontre, un Livre Blanc réunissant les orientations et propositions retenues a été présenté au Président de la République lors du Salon International de l'Agriculture.

Vendredi 31 janvier 2020, une rencontre axée sur la thématique des retraites des ressortissants agricoles a eu lieu au Palais des Papes d'Avignon sous le parrainage d'Alain MILON, Sénateur du Vaucluse et Président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat.

Cette rencontre visait à rassembler l'ensemble des acteurs locaux intéressés par cette thématique. Elle était l'occasion pour les participants, d'exprimer leurs attentes et de formuler des propositions vis-à-vis de cette réforme des retraites.

Elle s'est articulée autour de deux tables rondes :

- Quelles conséquences de la réforme des retraites pour les ressortissants agricoles ?
- Le guichet unique et la présence de la MSA sur les territoires : des atouts au service des retraités questionnés par la réforme ?

Les tables rondes ont réuni : Pascal CORMERY, Président de la CCMSA ; Thierry MANTEN, 1er Vice-Président de la CCMSA ; Anne-Laure TORRESIN, Directrice déléguée ; Marie-Claude SALIGNON, Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse ; François CHARPENTIER, journaliste spécialisé dans les questions de protection sociale ; Julien AUBERT et Adrien MORENAS, Députés du Vaucluse ; Suzanne BOUCHET, Présidente de la commission des solidarité du Conseil départemental de Vaucluse ; Christian MOUNIER, Président de la commission agriculture, eau et environnement du Conseil départemental de Vaucluse.

** dans le mois qui suit le dépôt du dossier*

LES COTISATIONS

237 M€ de cotisations recouvrées

LE RATIO COTISATIONS / PRESTATIONS

Pour 1€ cotisé ...

... 2,02 € sont versées sous forme de prestations.

L'écart entre les cotisations et les prestations est compensé par la solidarité nationale.

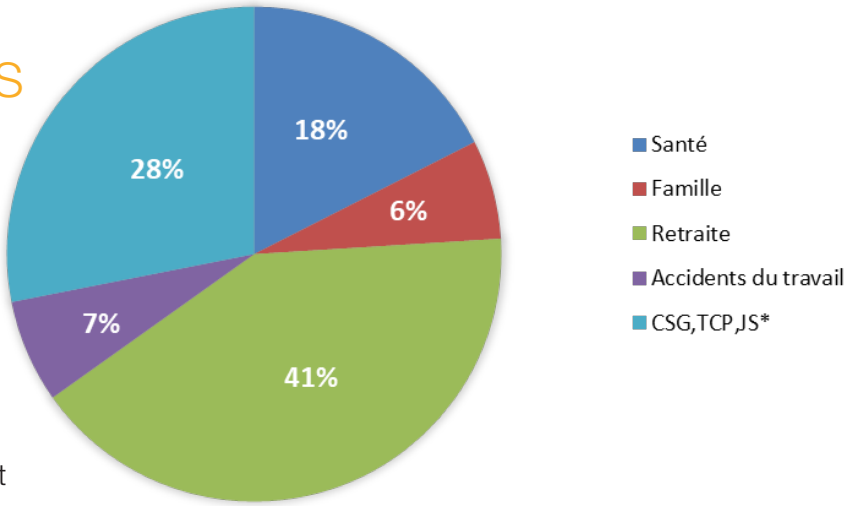

*CSG, TCP, JS: Contribution Sociale Généralisée, Taxe sur Contribution de Prévoyance et Journée de Solidarité

122 M€ cotisations des salariés

48 M€ cotisations des non-salariés

67 M€ de prélevements divers salariés et non-salariés (CSG, TCP, JS, ...)

COTISATIONS DES SALARIÉS & NON-SALARIÉS EN M€

(hors CSG et JS)

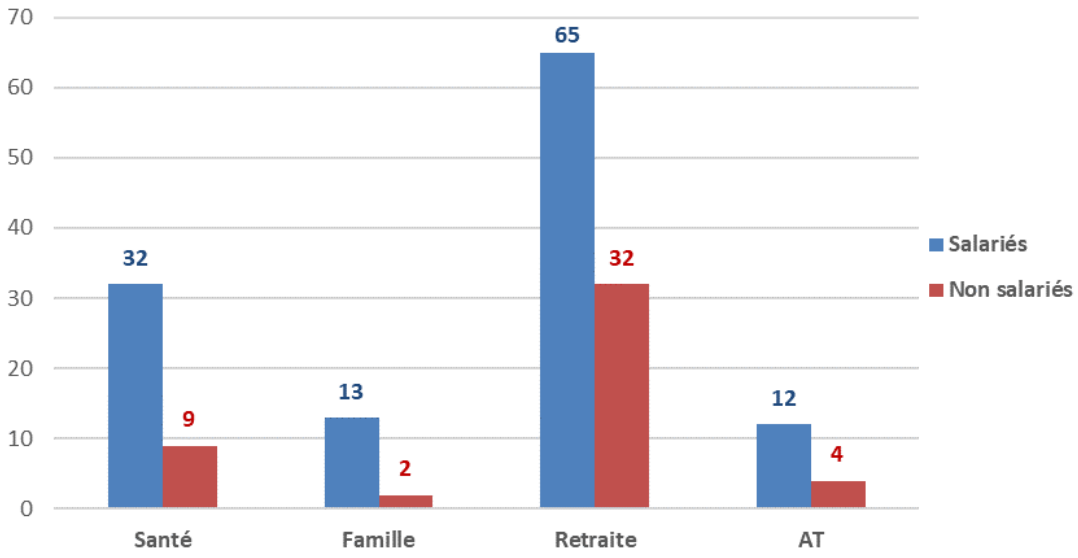

La MSA Alpes-Vaucluse, un organisme responsable

UN ORGANISME RESPONSABLE

Une MSA performante

Conformément aux engagements contractés dans la Convention d'Objectifs et de Gestion, la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de conjuguer qualité de service et performance.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux Adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur 371 collaborateurs investis.

93 % des engagements contractés dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) ont été honorés.

Une gestion saine

Soucieuse de la maîtrise de ses coûts de gestion, la MSA Alpes-Vaucluse a réduit ses charges de gestion courante de 2 %. Cette inflexion s'explique notamment par la réduction des dépenses d'entretien, d'affranchissement et de téléphonie.

Faits marquants :

- - 71 000 € de frais postaux et télécommunications
- - 30 000 € dépenses de frais d'entretien et de réparations
- - 546 000 € de charges de gestion courante entre 2018 et 2019

Notre budget

31 M€

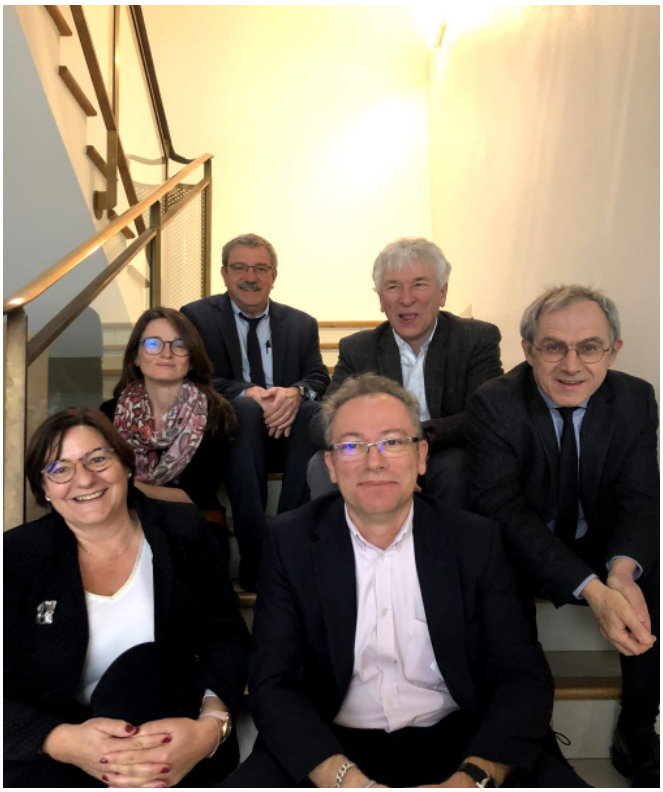

L'équipe de Direction :
en arrière plan, Jacques ROCHAT et Franck ASTIER
au milieu, Nadine COURSIN et Jacques OLIVERES
devant, Corinne GARREAU et Christophe VAILLE

Une lutte contre la fraude efficace

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des actions de contrôle.

Le contrôle interne

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, le contrôle interne contribue à la sécurisation de notre activité pour assurer un service fiable et de qualité à nos Adhérents. Il s'agit de servir le bon droit au bon moment.

- 13 155 dossiers contrôlés
- 546 anomalies détectées grâce aux contrôles et aux supervisions
- soit un taux d'anomalie de 4,15 %

Le contrôle externe

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la bonne application et au respect des textes règlementaires. S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

- 907 actions de contrôle effectuées sur le terrain
- 852 000 € de préjudice financier subi
- 943 000 € de préjudice financier évité

Une gestion active du risque

La gestion du risque fait partie intégrante de la politique de santé et contribue à la maîtrise médicalisée des dépenses.

Recours contre tiers

Lorsqu'un Adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exercera ensuite un recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées auprès du tiers responsable ou de son assureur.

En permettant à la MSA d'exercer ce recours, vous contribuez à la bonne gestion du système de santé. Ainsi, vous évitez à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de 788 000 Adhérents.

- 10 M€ recouvrés par la MSA Alpes-Vaucluse

Contrôle médical et dentaire

Il s'assure que les dépenses de santé sont conformes aux exigences règlementaires et aux prescriptions de la Haute Autorité de Santé.

Il rend des avis concernant les exonérations de ticket modérateur, les demandes d'invalidité, les arrêts de travail, etc.

- 24 778 avis rendus

Répartition

- 8 831 avis obligatoires (exonérations de ticket modérateur, invalidités...)
- 958 avis dentaires
- 14 989 autres avis rendus

dont 5 576 contrôles d'arrêts de travail

LA MSA, ON EN PARLE

Lors de ses vœux, la direction du régime de "sécu agricole" a présenté les défis pour 2020-2025.

Il y a à peine quatre mois que Corinne Garreau est à son poste de directrice générale de la MSA Alpes-Vaucluse qu'elle doit déjà relever un gros défi: l'organisation des élections professionnelles de la Mutualité sociale agricole.

À l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel de la structure qui gère le régime de sécurité sociale du monde agricole, mardi au siège d'Avignon, l'ancienne directrice comptable et financière de la Carsat Rhône-Alpes a pu dresser un tableau de ses premiers mois à la tête de l'institution et présenter les enjeux du scrutin, en compagnie de sa présidente Marie-Claude Salignon, et de son vice-président Jean-Michel Mazet.

La première, élue pour la FDSEA dans le collège des employeurs de main-d'œuvre (pour la SCEA Pierre Vève à Saint-Didier), se représente pour briguer l'un des 713 postes de délégués cantonaux, avant de briguer l'un des 29 postes au conseil d'administra-

La présidente sortante Marie-Claude Salignon, le vice-président sortant Jean-Michel Mazet et la nouvelle directrice générale de la MSA, Corinne Garreau, lors des vœux au personnel. /PHOTO JÉRÔME REY

correspondance et par internet du 20 au 31 janvier, c'est la participation. Il y a cinq ans, elle s'était élevée à 39%. "Il faudrait faire autant, voire mieux", espère Mme Salignon qui a fait "du porte à porte" et s'est rendue "dans toutes les manifesta-tions". M. Mazet avance "envi-

possède une particularité, c'est que ses représentants sont élus. Il présent[...] Garreau,

gens n'ont pas conscience de ce qu'ils perdraient s'ils ne l'avaient plus".

La participation doit ainsi [...] les MSA sont représ[...] qu'au

donné une adresse mail" et que, de plus en plus, "on est sur des services dématérialisés". Même si, selon Marie-Claude Salignon, "tous les retraités ont voté par courrier", une relance va être faite en ligne, "avec un lien pour voter", dit-elle.

Après les élections, Mme Garreau s'attaquera à d'autres défis, comme elle l'a détaillé mardi: garantir un service de qualité et homogène, garantir l'accès à la protection sociale encore, mieux impliquer les élus.

EN CHIFFRES

58 392 électeurs.

713 délégués cantonaux à élire dans trois 3 collèges: salariés (380), employeurs de main-d'œuvre (141), exploitants (192).

29 administrateurs.

380 salariés répartis sur deux sièges: Avignon et Gap, pour trois départements: Hautes-Alpes, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence.

DU 20 AU 31 JANVIER

La MSA élit ses administrateurs

ÉDITION SUD VAUCLUSE - 05-12-2019

Les agriculteurs face à leurs échéances

En janvier, ils éliront leurs représentants à la Mutualité sociale agricole. Enjeux: protection sociale et retraite…

Prix, normes, réforme des retraites: le monde agricole est inquiet. En médaillon, Antoine Pastorelli et Marie-Claude Salignon, présidents des caisses de la MSA dans la région Sud. /PHOTOS VALÉRIE FARINE ET DR

Dans la tourmente de la réforme des retraites, le monde agricole se pré[...] représentants ex[...] employeurs, actifs ou [...] caisses de la Mutualité sociale agricole. 35 au total [...] mais tout de [...] avec une structure bâtie sur le modèle [...] association placée sous la tutelle de l'État, dont deux en région Sud. Celle Alpes-Vaucluse que préside Marie-Claude Salignon; celle Provence-Azur présidée par Antoine Pastorelli.

Les deux, sous la bannière de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (Fnsea), briguent un nouveau mandat de cinq ans et partagent avec les 15 000 délégués titulaires et suppléants qui seront à élire partout en France, le souci d'assurer un avenir décent au monde agricole et au régime de protection sociale (maladie, famille, accidents du travail et maladies professionnelles) qui est le leur depuis 70 ans. Une mission de service public décentralisée, exercée chez nous au travers de l'élection de 750 délégués pour la caisse Provence-Azur qui regroupe les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes; ainsi que de 713 délégués pour la caisse Alpes-Vaucluse qui couvre les trois autres départements. *"Une caisse de MSA est sans doute le dernier lien avec le territoire rural. C'est le lieu où on a encore une vision complète de l'offre de services et cela compte. C'est aussi un observatoire des souffrances et de la situation économique"*, commente Antoine Pastorelli. *"C'est ainsi que nous observons une stabilisation de la surface agricole cultivée, mais que le nombre des exploitations agricoles continue de baisser. Nous voyons aussi que le loup pose un problème, économique mais aussi humain, puisque nous avons été contraints de mettre en place une cellule pour le risque suicide. C'est dire l'impact"*. Des propos que confirme Marie-Claude Salignon. *"Une caisse de MSA est effectivement un relai. Il ne fait aucun doute que la situation économique devient difficile dans les Alpes où nous avons observé 4 suicides en 2018. Elle l'est moins dans le Vaucluse où l'agriculture est plus diversifiée et où la viticulture a un rôle moteur. Cela veut dire qu'il faut une politique adaptée à chaque territoire afin de mettre en place des services qui conviennent. Surtout lorsque vous avez un mal-être"*.

Puis de conclure: *"Je siège au conseil d'administration de la caisse centrale. Mais ce qu'il faut retenir, c'est bien qu'une caisse locale est un guichet unique ancré à son territoire et qu'il est au service d'une solidarité. À ce propos, puisqu'il est beaucoup question des retraites, si aller vers un régime unique ne nous effraie pas puisque nous validons les principes généraux de la réforme, notre revendication est que cela ne doit pas signifier pour autant qu'il n'y aura plus qu'un seul interlocuteur unique"*. La MSA prépare d'ailleurs un livre blanc sur ce sujet.

Jean-Luc CROZEL

A PROPOS
Le 13 décembre, au Palais des Papes à Avignon, la MSA réunit l'ensemble des composantes syndicales du monde agricole et des élus afin d'évoquer l'impact de la réforme des retraites

---

Dans les Hautes-Alpes, les agriculteurs « dépendants du ciel »

Dominique Truc, de la ferme du Forest dans la commune de Montbrand, doit s'adapter au changement climatique. Pour le producteur céréalier, l'eau est une ressource primordiale. Ce bouleversement météorologique l'oblige à trouver d'autres méthodes. Car l'eau se fait de plus en plus rare: la pluie se fait attendre, tandis que le peu de neige peine à reconstituer ses réserves. « Je dois changer mon calendrier des semis. Avant, je les faisais en mai car il pleuvait au moins une dizaine de jours. Aujourd'hui, il ne pleut qu'une fois dans le mois donc on commence en avril pour capter plus de pluie. »

Arroser? L'investissement serait trop important pour le Haut-Alpin. « Je ne compte que sur le ciel. » Dominique Truc a recours au forage, technique qui consiste à capter les eaux souterraines.

Pour pouvoir commencer ses semis plus tôt, il fait donc des réserves. Mais le peu d'eau stockée génère de faibles récoltes. L'agriculteur a donc été contraint à changer de variété de céréales pour « des cultures plus rustiques » ou encore des espèces venues d'Afrique.

Les prochains mois risquent d'être « catastrophiques »

Éleveuse de vaches laitières à Sigoyer, Sandrine Hauser possède 250 bêtes. Paille, céréales et eau sont les éléments cruciaux pour préserver son [...] détient un lac [...] par l'eau de p[...]

L'hypothèse de la sécheresse inquiète Sandrine Hauser, é[...] vaches laitières à Sigoyer. Photo Le DL

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR Les 4 et 5 octobre

Ciné-berger met à l'honneur les jeunes bergers

Le festival Ciné-berger est de retour au Central cinéma, pour une cinquième édition, les 4 et 5 octobre.

Pour cette nouvelle édition, la Maison du berger met à l'honneur les jeunes bergers et innove en proposant "Tom s'installe", un spectacle théâtral mis en scène par la compagnie En compagnie des oliviers et en partenariat avec la Mutualité sociale agricole. Il sera donné le 4 octobre, à 20 h 30.

Cette pièce de 90 minutes, écrite à la suite de la rencontre avec des jeunes agriculteurs en cours d'installation ou installés [...] puis peu, montre que l'on peut choisir ce métier, y être bien, et tout faire pour que cela fonctionne au mieux.

Les acteurs emmèneront le public dans le quotidien de ces jeunes agriculteurs: leur travail, les animaux, leur solitude parfois et aussi la satisfaction d'être son propre patron. Un partage d'expériences racontées par Tom, Sarah et Albine, qui feront osciller le public entre rire et émotions.

Quatre films en une soirée

Le samedi 5 octobre [...] Maison du b[...]

PRIX NATIONAUX DE LA QUALITÉ

Dix candidats pour la région Sud

Les Prix nationaux de la Qualité organisés par l'association France Qualité qui remettra ses prix au début du mois de février prochain, ont recueilli 75 dossiers de candidature. Dont 10 émanant de Provence-Alpes-Côte d'Azur [...] également remis, ainsi qu'un prix du Livre. Pour évaluer au plus juste les [...]

AVIGNON Journée spéciale le 4 octobre à la salle [...]

Un grand rendez-vous pour les aidants

Dans le cadre de la Journée nationale des aidant-e-s, l'Association des paralysés de France (APF)/France handicap Paca se mobilise du 30 septembre au 7 octobre en lançant des événements dans de nombreuses villes de la région. À Avignon, c'est le 4 octobre que se retrouveront les aidants du département de Vaucluse.

Qui sont ces personnes invisibles qui prennent soin, chaque jour, d'un proche malade ou handicapé? À quel prix, pour leur propre santé et leur parcours professionnel? Afin de sensibiliser à ces questions, l'APF/France handicap organise dans la cité des papes une journée d'information à destination de ces personnes à l'engagement méconnu et qui assument des responsabilités parfois écrasantes.

Ils seraient 11 millions [...] France, parents, conjoints [...] à prendre soin [...] au quot[...]

L'APF/France handicap organise dans la cité des papes une journée d'information à destination des aidants, ces personnes à l'engagement méconnu. Photo DR

[...] jours par an), baisse des cotisations [...] retraites, parfois obli[...] de tra[...]fication sociale, d'isolement. Plus d'études, de voyages, de projection dans l'avenir, de répit. Ils subissent souvent une vie contrainte et précaire.

Une pétition pour la reconnaissance d'un statut

Aujourd'hui, les aidant.e.s ont si peu de droits et de reconnaissance que leurs tâches les exposent presque toujours à des risques. Le Collectif "Je t'Aide" a lancé en juin dernier une pétition pour qu'aider ne rime plus avec précarité. Le 6 octobre prochain, la pétition sera remise au Ministère des Solidarités et de la Santé.

Dominique PARRY

Journée des aidant.e.s vendredi 4 octobre de 15 h à 17 h à la salle polyvalente de Montfavet à Avignon. Renseignements et inscriptions auprès d'Elise Martinez, coordinatrice des Journées des aidant.e.s pour APF/France handicap au 06 32 23 90 [...]

La Mutualité sociale agricole plaide pour que l'Etat ne lui coupe pas les vivres

---

Zoom sur la MSA

INTERVIEW DE ROBERT VERGER, MEMBRE DU BUREAU DE LA FNSEA, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SOCIALE

Votez massivement pour une protection sociale efficace et proche du terrain

Les élections des délégués cantonaux de la MSA auront lieu entre le 20 et le 31 janvier 2020.

Robert Verger, membre du bureau de la FNSEA, président de la Commission sociale.

La MSA élit ses délégués cantonaux du 20 au 31 janvier prochain. Quel est le rôle des délégués?

Robert Verger: « En janvier prochain, comme tous les cinq ans, les exploitants, les employeurs et les salariés de l'agriculture, actifs et retraités, procéderont à l'élection de leurs délégués cantonaux auprès de la MSA. Une fois élus, ces délégués [...]

Le combat pour la parité des droits avec les autres catégories professionnelles est-il achevé?

Si vous aviez un message à transmettre aux agriculteurs, quel conseil délivreriez-vous?

R. V.: « Votez massivement et portez-vous candidats; le 19 novembre, il sera trop tard! La MSA n'est pas seulement une structure qui perçoit des cotisations, mais une organisation qui verse des prestations. Elle accompagne aussi les agriculteurs, quand ils sont en difficulté et leur délivre des conseils. Comme en 2015, le syndicalisme majoritaire rassemblera des candidats exploitants et employeurs sous la bannière FNSEA/JA. [...] »

15 000 délégués cantonaux à élire

ORANGE Ils en ont assez [...] montré du doigt comme des pollueurs »

#Sauve ton paysan : la colère des agriculteurs des pays d'Orange gronde

Devant la place de la mairie, on peut lire peint en blanc sur la route: "#Sauve ton paysan". L'œuvre d'un agriculteur en colère. Il s'explique.

Ce samedi matin, les passants ont découvert surpris ce message, peint en blanc sur le parking devant la place Clemenceau, "#Sauve ton paysan". Si l'auteur est inconnu, le message est clair. « C'est une manière de prévenir. Il faut voir la suite de cette phrase: sauve ton paysan avant qu'il ne soit trop tard, glisse l'agriculteur à l'origine de ce tag. Il y a une colère qui couve dans les campagnes, il faut l'entendre. Tous les jours on a besoin d'un médecin, d'un boulanger ou d'un policier mais d'un agriculteur, on en a besoin trois fois par jour… »

La raison de cette colère? Le sentiment par les agriculteurs d'être « montré du doigt par les Français ». Notamment concernant la pollution. « On est considéré comme de gros pollueurs. Mais quand on traite, il faut comprendre que c'est un remède. Comme quand on est malade et que l'on prend un cachet. » Pour réduire le nombre d'agressions verbales et physiques, les agriculteurs vauclusiens sont en train de rédiger une "charte de bon voisinage". « Nous voulons faire encore plus attention et montrer que l'on veut faire des efforts. »

L'agriculteur regrette aussi de voir si peu de fruits et légumes français dans les rayons de supermarché. « Je ne citerai pas de noms, mais quand, en pleine période de vendanges, on va dans un supermarché et que l'on voit une seule variété de raisins [...]

Le tag a été fait dans la nuit de vendredi à samedi

BARCELONNETTE

Sur la 19e foire agricole, le loup toujours omniprésent

C.V.

HAUTES-ALPES

Loup : les élus crient leur ras-le-bol

Cette année 2019 et son record de bêtes tuées laisse présager un abandon du territoire. Sur le foirail du village de Champoléon, il n'y avait hier matin que 3 brebis à l'occasion de la traditionnelle foire aux tardons, et, par contre, les maires ceints de leur écharpe tricolore étaient dix fois plus nombreux.

Si l'on précise que les 3 bêtes étaient des sculptures en bois, c'est le signe que quelque chose se passait. *"Aujourd'hui, nous sommes tous en deuil. Dans 10 ans, il n'y aura plus ici que le loup et l'être humain"* a déclaré [...] plus en plus. Il n'y a guère que les élus du monde rural pour les accompagner dans leur galère. C'était la raison du rassemblement d'hier et les interventions des maires étaient à l'unisson. Sur la présence des chiens de protection: *"L'État oblige les éleveurs à prendre des mesures. Les chiens de protection ne font que leur travail, c'est-à-dire chasser les intrus, dont les randonneurs font partie. Et qui se retrouvent chaque fois en 1ère ligne? Les élus! Qui en ont ras le bol"*.

Le Parc nous a trahis!

Le maire de Rambaud, Marc [...] se trouve la demande des éleveurs de procéder à des tirs de défense, voire de prélèvement, dans la zone cœur du Parc national des Écrins. Ce que le gouvernement refuse. *"Quand le Parc a été créé, il y avait déjà des éleveurs, du pastoralisme. C'est lui qui s'est installé dans le territoire occupé par les hommes et les troupeaux"* a tenu à préciser Jean-Michel Arnaud, président de l'association des maires haut-alpins. Du public a jailli ces mots: *"Le Parc nous a trahis!"* Il faut entendre par là que, désormais, il se préoccupe – ou en donne le sentiment – davantage du loup que les hommes.

M. Riouclar

Les maires ruraux veulent gagner ce combat de la civilisation montagnarde. /PHOTO M.R.

Solidarité des Sud-Alpins

André Mille, maire de Pierrevert et vice-président de la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon, et son alter ego de Prads Haute-Bléone, Bernard Bartolini, étaient aux côtés des élus haut-alpins, *"par solidarité et parce que le problème, nous l'avons aussi"*. Et de visionner sur le téléphone portable une vidéo récente montrant un loup baladant sur le plateau de Valensole. *"On a conscience que si les gens partent dans nos vallées, c'est la fin! Sans le pastoralisme, la montagne deviendra une friche. Les gens qui sont pour les loups, ils habitent en ville"* commentait André Mille. Était également présente Denise Leiboff, maire de Lieuche (06), présidente de l'association des communes pastorales de notre région. *"Il faut se rassembler pour se faire entendre"* plaide-t-elle.

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Conception et réalisation : MSA Alpes-Vaucluse - Mars 2020

MSA Alpes-Vaucluse

Vaucluse - Siège Social
1 Place des Maraîchers - CS 60505
84056 AVIGNON Cedex 9

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes
25B av Commandant Dumont - CS 36005
BP 79 - 05015 GAP Cedex

https://alpes-vaucluse.msa.fr
Tél. : 04 90 13 66 66